

Source : <https://theconversation.com/2018-une-annee-crash-test-pour-la-cooperation-internationale-sur-le-climat-89638>

Téléchargement 26 01 2018

2018, une année crash test pour la coopération internationale sur le climat

Author



1. [Sandrine Maljean-Dubois](#)

Directrice de recherche, Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC), Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Disclosure statement

Sandrine Maljean-Dubois a reçu des financements de du CNRS, de l'Ademe, du ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'ANR et de la mission « Droit et justice ». Elle a participé à la rédaction du projet de Pacte mondial pour l'environnement au sein de la « Commission environnement » du Club des juristes, ainsi qu'à la négociation de la Déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique de l'Unesco.



[John MacDougall/AFP](#)

Les conférences internationales sur le climat (COP) se tiennent chaque hiver depuis 1995. Certaines ont été plus marquantes que d'autres, à l'image de la COP3 (adoption du Protocole de Kyoto) ou de la [COP21](#) (adoption de l'Accord de Paris). La COP22, à Marrakech en 2016, et la [récente COP23](#), à Bonn en 2017, n'ont été que des [conférences d'étape](#) vers la COP24 qui présente de véritables enjeux.

Celle-ci aura lieu à Katowice en Pologne en décembre 2018 et sera probablement suivie d'un nouveau [One Planet Summit](#). Ces deux événements viendront clore une année « crash test » pour la

coopération internationale sur le climat.

Mettre en œuvre l'Accord de Paris

[L'Accord de Paris](#) est relativement concis et général : il nécessite pour être mis en œuvre concrètement l'adoption de nombreuses décisions de la COP. Il s'agit, par exemple, d'harmoniser le contenu et le calendrier des contributions nationales relatives aux émissions de gaz à effet de serre, d'organiser le bilan mondial quinquennal des efforts collectifs, de définir précisément le fonctionnement du mécanisme de transparence et de contrôle, etc.

Ces points semblent techniques et ils le sont. Mais il y a là un enjeu majeur, car de ces décisions dépendra en large partie la robustesse de l'Accord.

Leur négociation est au menu des négociateurs depuis la COP21 et 2018 sera ponctuée par différents rendez-vous pour continuer à avancer. Mais les points les plus crispés et les plus sensibles ne se débloqueront probablement que dans les dernières heures de la dernière nuit de la COP24. C'est en effet sous la pression de ces dernières heures que toutes les COP ont dénoué l'écheveau des questions conflictuelles.

Un objectif trop ambitieux ?

L'Accord de Paris est porteur d'une incohérence majeure. Il pose un objectif relativement ambitieux : celui de contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C ».

Mais il n'a jamais donné lieu à une négociation internationale – bien trop conflictuelle – sur un quelconque partage de l'effort entre les pays. Ce sont les États qui, en le ratifiant, indiquent quelle sera [leur contribution nationale](#). C'est ainsi que, toutes agrégées, les contributions des 173 États qui ont ratifié l'Accord ne nous conduisent pas sur la trajectoire définie par l'Accord mais plutôt autour de 3 °C. C'est mieux que les 4 ou 5 °C vers lesquels nous amenaient les [scénarios business as usual](#), mais c'est encore loin du « nettement en dessous de 2 °C » et bien plus encore de l'objectif qui reste plus [aspirationnel de 1,5 °C](#).

Or, de [nombreux travaux](#) sont venus ces dernières années remettre en cause les 2 °C comme un objectif sécurisant. Pour essayer d'y voir clair, et sous la pression notamment des petits États insulaires inquiets pour leur survie, la COP21 a demandé au GIEC de [produire un rapport](#) sur les conséquences d'un réchauffement supérieur à 1,5 °C. Ce rapport, en cours de réalisation, sera publié à la fin de l'été prochain.

2018 ou 2023 ?

La COP21 avait prévu que la publication de ce rapport serait suivie d'un dialogue politique entre les États, pour faire le bilan des efforts accomplis, réexaminer les objectifs de l'Accord et analyser les conclusions du rapport du GIEC sur le 1,5 °C. Ce dialogue a donc été conçu comme un temps fort pour le relèvement d'un niveau d'ambition qu'on savait, dès la COP21, insuffisant.

La COP23 n'a adopté qu'une seule décision, organisant ce dialogue « facilitatif ». Elle a pu se mettre

d'accord sur la forme qu'il prendra et l'a nommé symboliquement « Dialogue de Talanoa ». Talanoa, mot fidjien associant *tala* (raconter) et *noa* (librement). *Talanoa* désigne une approche traditionnelle dans le Pacifique : il s'agit de s'engager dans un dialogue inclusif, participatif et transparent, qui doit être constructif, facilitatif et orienté vers des solutions.

Le Dialogue de Talanoa va connaître une phase préparatoire, articulant événements et débats locaux, nationaux, régionaux, avec une session internationale en mai. Il devra aboutir lors de la COP24 qui disposera alors des conclusions du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement supérieur à 1,5 °C.

Si les États ne bougent pas en 2018, malgré les conclusions du rapport du GIEC, alors le prochain grand rendez-vous sera en 2023, date à laquelle est prévu un nouveau bilan mondial des efforts collectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais, en raison de l'effet cumulatif de nos émissions, il sera alors probablement trop tard pour remplir les objectifs ambitieux de l'Accord de Paris.

Toucher l'économie réelle

En marge des discussions entre États, l'Accord de Paris a tenté de mobiliser les acteurs [non gouvernementaux et infra gouvernementaux](#). Avec succès, qu'on en juge seulement par la force d'attraction de la coalition [« We are still in »](#), qui rassemble maintenant 2 500 acteurs déterminés à mettre en œuvre l'engagement américain à la place... des États-Unis, soit une réduction de 26 % à 28 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2025, par rapport à 2005.

Cette année, trois semaines après la COP, l'action internationale sur le climat a connu un deuxième temps fort, à l'initiative du Président Macron avec le One Planet Summit. Ce « sommet » a rassemblé, le mardi 12 décembre, dans les Hauts-de-Seine, des chefs d'État, des entreprises, des banquiers, des philanthropes et des organisations internationales autour de la question clé du financement de la lutte contre le réchauffement climatique.

Les acteurs économiques et financiers y ont annoncé une [série de mesures](#) pour le climat, pour certaines inédites et pour d'autres déjà mises en œuvre. Ils témoignent du [changement d'attitude d'entreprises](#) de plus en plus proactives vis-à-vis du climat.

Dans le prolongement de l'Accord de Paris, le One Planet Summit a vocation à accompagner et dynamiser ce mouvement, en offrant un *momentum* aux acteurs pour s'engager. Une One Planet Coalition est créée, censée permettre à tous et en particulier à la société civile de vérifier si les promesses sont tenues. Comme il faut bien reconnaître que beaucoup reste à faire, la présidence française a annoncé que le One Planet Summit se pérennisera sous la forme d'une réunion annuelle. C'est reconnaître que les COP, pour nécessaires, sont insuffisamment ancrées dans l'économie réelle et tenter d'y pallier.

L'année 2018 se clora donc probablement par un One Planet Summit numéro 2. Il ne pourra ignorer ni le rapport du GIEC sur le 1,5 °C, ni les résultats (ou absence de résultats) du Dialogue de Talanoa.